

21ème CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE  
DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS

(Lille, 2 juin 1984)

Intervention de M. Pierre MAUROY, Premier ministre.

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire combien il m'est agréable d'être parmi vous, à ce moment où s'achève votre 21ème congrès.

Je tiens à vous redire combien j'ai apprécié que vous ayez choisi la ville de Lille et la région Nord-Pas-de-Calais pour une rencontre dont je mesure toute l'importance pour le devenir du sport dans notre pays.

Et je ne saurais trop vous confirmer l'intérêt que j'attache aux réflexions et aux propositions de la fédération nationale des offices municipaux des sports, tendant à la définition d'une conception humaniste de la pratique sportive de notre temps.

C'est donc avec satisfaction que j'enregistre votre contribution théorique au développement des activités physiques et sportives de la Nation, avec l'objectif de restituer à l'homme, et aux valeurs dont il est porteur, la place essentielle.

Il est vrai que le sport, en tant que phénomène de société, ne saurait échapper aux remises en question.

Vous souhaitez concilier à la fois, la référence aux valeurs traditionnelles du sport, l'indispensable adaptation aux réalités du présent et la préparation de l'avenir.

Toute mutation, comme celle que nos sociétés industrielles vivent actuellement, pose inévitablement des problèmes inédits. Il faut imaginer pour construire ce qui n'a jamais été. Mais, dans le même temps, il est indispensable de gérer le présent.

Cette dialectique, qui vaut pour l'ensemble des grands secteurs de notre vie nationale, trouve naturellement son application dans le domaine du sport.

Il faut partir d'un constat : les activités physiques et sportives occupent une place croissante dans notre civilisation. Elles constituent un aspect essentiel de la vie éducative et culturelle, mais également économique et sociale.

Nous devons, comme vous le faites, nous interroger à la fois sur la définition d'une éthique du sport au sein de notre société et sur la mission que nous entendons confier aux activités physiques et sportives dans la promotion intellectuelle, sociale, culturelle mais également morale, de l'homme.

Je vois, pour ma part, trois risques d'altération sur lesquels je souhaiterais attirer votre attention.

L'une des premières vertus du sport c'est son caractère d'universalité et sa fonction de rassemblement. Je dirais qu'il est porteur des valeurs de fraternité et de solidarité.

C'est pourquoi nous ne saurions accepter que l'on puisse transférer, sur le terrain du sport, les querelles idéologiques et les conflits de puissances.

Sur ces principes, la position de notre pays est sans ambiguïté.

la France n'admet pas que des femmes et des hommes puissent être écartés du jeu, du sport, sur la base de discriminations de races ou de convictions. Elle agira sans cesse pour que le sport demeure un facteur de concorde et de coexistence amicale, voire même de réconciliation.

Notre délégation était aux Jeux Olympiques de Moscou il y a quatre ans. Elle sera à Los Angeles dans quelques semaines. Elle s'efforcera de donner au monde l'image d'un peuple porteur d'un message de paix, de liberté et de progrès.

Et puisque j'en suis à parler des Jeux Olympiques, je souhaite vous dire que le gouvernement entend tout mettre en œuvre pour soutenir la candidature de Paris en 1992, dans les conditions déterminées par la charte olympique.

La France y est prête et son dossier est particulièrement solide. Sa candidature me semble particulièrement importante à l'heure où s'impose la nécessité d'un retour aux sources de l'Olympisme.

Quel extraordinaire symbole ce serait en effet que de célébrer les Jeux Olympiques dans la patrie même de celui qui en fut le rénovateur, juste un siècle après que celui-ci eut lancé, en Sorbonne, son exhortation solennelle !

Et cela me conduit tout naturellement, à évoquer d'autres altérations qui peuvent nuire à la promotion du sport et à son développement. Je veux parler du pouvoir de l'argent et des pressions qu'il exerce sur le sport et ses finalités humanistes.

Il serait vain de nier que le sport est devenu un fait économique de taille. Pour en juger il suffit de noter que les activités industrielles et commerciales liées aux activités physiques et sportives représentent déjà 1% du produit intérieur brut de notre pays. C'est dire notre volonté, là comme ailleurs, de stimuler un secteur qui recèle des possibilités importantes de créations d'entreprises et d'emplois.

Vous connaissez les encouragements que le gouvernement apporte aux professionnels de l'équipement sportif pour les inciter à mieux exporter notre ingénierie et nos produits.

Car, il existe là, en puissance, un marché considérable qui me paraît à peine défriché.

Aussi, dois-je vous faire part de ma satisfaction que votre congrès de Lille ait fait une place à un salon du "sport dans la ville". Vous y avez mis en valeur l'architecture, l'équipement et le matériel sportifs ainsi que les technologies nouvelles qui s'y rattachent. Je vous en félicite.

Mais je pense que vous serez d'accord avec moi pour estimer qu'il est de l'intérêt de tous que chacun reste à sa place !

Là comme ailleurs, l'argent est un moyen. Jamais une fin.

C'est sur cette base claire, me semble-t-il, que peuvent s'établir des rapports efficaces entre tous les acteurs du développement sportif.

Hormis quelques affaires regrettables et qui font exception, c'est bien sur cette voie que le mouvement sportif français s'est engagé. Je sais qu'il veille à éviter des dérapages. Je ne saurais trop l'exhorter à persévéérer dans cette volonté d'indépendance.

Enfin, le troisième point que je voudrais aborder me paraît essentiel : c'est celui de la démocratisation de la pratique sportive.

Réduire les inégalités, c'est aussi accorder au plus grand nombre de nos concitoyens la possibilité de rencontrer le bonheur du jeu et de l'activité physique.

C'est leur permettre, à tous les moments de leur existence -et ceci dès leur plus jeune âge - de connaître l'épanouissement que procure la liberté et la maîtrise du corps. Cela aussi c'est vivre autrement, c'est vivre mieux.

Nous savons qu'en dépit de progrès incontestables, subsistent encore trop de ségrégation face aux possibilités d'expressions physiques et sportives.

C'est ainsi que, si la moitié des cadres supérieurs déclarent pratiquer régulièrement ces activités, trois ouvriers sur quatre ne pratiquent pas d'activités physiques de façon régulière.

Autre constatation effarante : en dépit d'efforts et d'initiatives pourtant méritoires, 80 % des pratiquants sont des hommes !

Nous devons donc afficher notre détermination de "rendre le sport populaire", pour reprendre une expression du président de la fédération sportive et gymnique du travail. C'est affirmer par là que, si nous souhaitons développer les activités physiques et sportives dans toutes leurs dimensions et sous tous leurs aspects - du loisir familial au plus haut niveau de compétition en passant par la pratique dans l'entreprise - c'est parce que nous entendons tourner résolument le dos à une conception du sport qui ne serait qu'élitiste et préoccupée de pure technicité !

Je veux dire ici, qu'apporter les réponses à cette question de la démocratisation des activités physiques et sportives, c'est toute l'ambition du projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives actuellement proposées par le gouvernement à la discussion du Parlement.

Il y est reconnu que les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale et leur développement est d'intérêt général. Leur pratique constitue un droit pour chacun, quels que soient son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale.

Ce projet de loi, Mesdames et Messieurs, traduit la volonté politique du gouvernement en matière de développement des activités physiques et sportives. Mais vous savez aussi que le gouvernement, grâce aux actions entreprises par Madame le ministre délégué au Temps Libre, à la Jeunesse et aux Sports, s'est déjà résolument engagé dans cet effort de promotion au bénéfice du sport français.

Je ne peux énumérer les nombreuses mesures déjà prises pour favoriser cet élan. S'agissant du sport de haut niveau, vous savez quelle attention nouvelle a été apportée au problème d'insertion professionnelle ou universitaire des athlètes de haut niveau.

Vous connaissez également le souci du gouvernement d'une meilleure adaptation de la politique sportive nationale aux réalités locales.

C'est pourquoi tous les partenaires territoriaux concernés ont été incités à élaborer des plans départementaux de développement de la pratique sportive par le plus grand nombre. 17 plans départementaux ont déjà été retenus en 1983. Ils vont faciliter la réalisation de projets élaborés pour une période de trois à quatre années.

Par ailleurs, dans quelques jours s'ouvrira l'une des plus grandes compétitions internationales que notre pays ait organisée depuis près d'un demi siècle. Je veux parler du championnat d'Europe de football des Nations. La France dispose désormais de sept grands stades de plus de 50.000 places, conçus à partir des technologies les plus avancées, comblant ainsi un retard par rapport aux grandes puissances sportives.

Car nous avons, plus que jamais, l'ambition d'accueillir sur notre territoire de grandes manifestations sportives internationales. Ceci est conforme à notre détermination de favoriser les échanges et les confrontations amicales de toutes natures entre les peuples. Les rencontres sportives y occupent évidemment une place de choix.

Mais je dois vous dire que toutes les initiatives et toutes les décisions du gouvernement risqueraient d'être de peu d'effet sans le concours actif et l'adhésion des femmes et des hommes qui agissent sur le terrain. C'est-à-dire vous-mêmes, regroupés dans d'innombrables associations.

La loi trace le cadre juridique au sein duquel doivent s'exprimer les initiatives, les volontés et l'imagination créatrices des citoyens.

C'est particulièrement vrai depuis que nous nous sommes engagés dans la voie de la décentralisation. C'est pourquoi nous voulons gérer le développement des activités physiques et sportives comme nous entendons gérer le développement économique, social et culturel du pays à partir des besoins et des volontés des hommes et des femmes, là où ils vivent.

Nous avons donné aux citoyens les moyens de la liberté pour qu'ils participent vraiment à l'organisation de leur vie quotidienne. Y compris, bien sûr, celle de leur loisirs et, parmi ceux-ci, les activités physiques et sportives.

Car l'humanisme de notre temps me paraît devoir s'établir à partir de la restauration des comportements civiques. En relèvent les vertus que le sport est en mesure de promouvoir lorsque l'on sait cultiver et faire fructifier les valeurs éducatives qu'il recèle.

Je remercie la fédération des offices municipaux des sports d'avoir proposé à notre réflexion un thème aussi important. Je ne doute pas qu'à l'issue d'une telle confrontation d'idées soit fortifiée votre mission d'animation et de coordination de la vie sportive locale.

Plus que jamais, c'est dans les villes et les communes que prendra corps le projet du changement. Et je saisir cette occasion pour rendre hommage, par votre intermédiaire, aux millions de militants bénévoles qui font vivre les associations sportives de notre pays.

Je sais que vous toutes et vous tous, responsables des offices municipaux des sports, vous mesurez l'importance de vos responsabilités. Vous avez en charge d'apporter aux maires le bon conseil, fondé sur la réflexion et l'expérience des femmes et des hommes du terrain.

Connaissant la force de votre engagement et la qualité de vos choix, je suis convaincu du caractère décisif de la contribution que vous apporterez, demain comme hier, aux collectivités locales, pour assurer le progrès des activités physiques et sportives.

Votre ambition est la nôtre.

C'est pourquoi le Premier ministre et le maire de Lille sont heureux de vous délivrer, pour conclure, un message d'estime, d'amitié, de confiance et d'espoir.

---

XXI EME CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX  
DES SPORTS ( DU 31 MAI AU 2 JUIN )

- Le congrès rassemble les représentants de 700 OMS.
- Il a été ouvert le 31 mai par un représentant d'Edwige Avice, empêchée.
- Le président national est Marcel Lamoureux.

Déroulement de la journée de clôture

Le Premier ministre arrive à 11 h, pour la présentation des conclusions par le président national. (Les congressistes sont sur place depuis le matin).

Il prononce son allocution.

En terminant, il invite les participants à monter au premier étage (au bar) pour la réception offerte par la Ville.  
Là, il intervient de nouveau, pour remettre la médaille de la ville au président Marcel Lamoureux.

Personnalités présentes :

Robert Denel, vice-président de la FNOMS

Docteur Matrau, adjoint au maire, président de l'OMS de Lille

Docteur Paul Besson, secrétaire de l'OMS de Lille, secrétaire général du comité d'organisation du congrès.

UDN 3 Juin 84

# Pierre Mauroy au congrès des Offices municipaux des sports : « Oui au sport à l'abri de la politique et de l'argent »

**Pas de champions et pas de médailles sans élite certes, mais pas d'élite sans sport de masse et pas de sport de masse sans possibilité et plaisir à pratiquer la discipline de son choix à la ville comme au village.**

Voilà, grossièrement, le message lancé par Pierre Mauroy aux 700 congressistes des offices municipaux des sports qui ont « bu du petit lait » en écoutant le Premier ministre prononcer hier le discours de clôture à leurs travaux.■

**V**OUS êtes les missionnaires bénévoles du sport leur a notamment dit le maire de Lille avant de déclarer « le sport c'est une forme de culture ».

Auparavant, Pierre Mauroy avait souligné devant les congressistes les « trois risques d'altération » qui à ses yeux menacent le sport, la politique d'abord : « Nous ne saurions accepter que l'on puisse transférer sur le terrain du sport les querelles idéologiques et les conflits de puissance ».

Le pouvoir de l'argent et des pressions qu'il exerce ensuite : « L'argent est un moyen, jamais une fin ».

Enfin, la nécessaire « démocratisation de la pratique sportive ».

Beaucoup de chemin reste à faire en ce domaine puisque, si l'on en croit Pierre Mauroy, l'activité sportive est pratiquée par un cadre supérieur sur deux, mais par un ouvrier sur quatre. Autre inégalité : 80 % des pratiquants sont des hommes.

Le Premier ministre a, par ailleurs, rappelé et appuyé la candidature de la ville de Paris, et de la France, à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Il a souligné combien le sport était devenu « un fait économique de taille, avec à la clé un marché considérable qui paraît à peine défriché ».

Mais les bienfaits du sport, on les attend davantage en matière de santé, d'équilibre, d'épanouissement qu'en emplois créés. On retrouve là le thème central de ce 21<sup>e</sup> congrès annuel, officiellement consacré à « l'office municipal des sports, artisan d'une conception humaniste de la pratique des activités sportives de notre temps ».

Vaste projet et vaste pro-



*Un vélo d'intérieur présenté lors de l'exposition, en marge du congrès des O.M.S.*  
(Ph. "La Voix du Nord")

gramme qui, à entendre les rapporteurs des commissions résumant les travaux hier matin, n'a pas toujours su échapper à la « langue de bois ».

## Boom sur le sport-loisir

Les offices municipaux des sports sont, en fait, confrontés à un double changement, la décentralisation risque fort de modifier leur fonctionnement en accordant davantage de pouvoir aux communes, aux départements et aux régions. La population change de goûts, de besoins. Elle s'oriente de plus en plus vers le sport-loisir. Les offices municipaux des sports veulent être véritablement consultés quand une commune envisage de se doter de nouveaux équipements. Ils souhaitent également la création de comités départementaux et ré-

gionaux regroupant les offices municipaux. Ils incitent par ailleurs les comités d'entreprise à s'associer, avec les communes, à la réalisation d'équipements.

Les offices municipaux des sports se sont donnés plusieurs missions : favoriser le sport pour tous, aider les municipalités à définir une politique sportive municipale, jouer le rôle « d'organisme rassembleur de lieu de rencontres et de réflexion », rester l'interlocuteur privilégié des élus municipaux en préservant indépendance et neutralité.

## Non aux concours de pronostics

Le financement des activités, en sport comme ailleurs, reste le nerf de la guerre. Les O.M.S. constatent que l'essentiel des aides (construction et main-

nance des équipements, subventions...) vient des communes. Le budget de l'Etat contribue très parcimonieusement au développement du sport, les congressistes ont demandé « de ne pas considérer le sport comme marginal. D'affirmer sa reconnaissance dans les faits et pas seulement dans le langage ».

Quant à l'introduction de concours de pronostics, les congressistes ont fait part de « leur opposition quasi-unanime à ce projet qui ne peut pas cadrer avec les objectifs humanistes et moraux de la pratique sportive ».

Les représentants des offices municipaux des sports ont enfin souligné la « dimension militante » de leur action, tout en évoquant « la difficulté à vivre le bénévolat ».